

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Toute l'information financière est non audité et est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les volumes de production sont présentés avant redevances en fonction de la participation directe, à moins d'indication contraire. Certaines mesures financières auxquelles il est fait référence dans le présent document n'ont pas de définition normalisée prescrite par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Pour une description de ces mesures financières non définies par les PCGR, il convient de se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR » du présent communiqué. Les informations concernant la production et les charges opérationnelles décaissées du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte de la production et des charges associées aux activités de Syncrude.

Résultats du premier trimestre de Suncor Énergie

« Le modèle d'affaires intégré unique de Suncor se traduit par des résultats financiers solides et soutenus, ce qui nous permet de franchir une nouvelle étape dans le versement de dividendes à nos actionnaires tout en continuant d'investir dans la croissance rentable, a déclaré le président et chef de la direction de Suncor, Steve Williams. Nous avons les ressources, les actifs, la situation financière et la stratégie nécessaires pour continuer à faire croître les rendements pour les actionnaires. »

- Résultat opérationnel de 1,367 G\$ (0,90 \$ par action ordinaire) et résultat net de 1,094 G\$ (0,72 \$ par action ordinaire).
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 2,284 G\$ (1,50 \$ par action ordinaire), y compris des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles trimestriels record de 1,067 G\$ tirés du secteur Raffinage et commercialisation.
- Production trimestrielle record de 357 800 barils par jour (b/j) et une diminution de 9 % des charges opérationnelles décaissées par baril pour le secteur Sables pétrolifères, ce qui rend compte de la grande fiabilité des activités de valorisation de la Société et de l'accroissement continu de la production de Firebag.
- Décision de ne pas donner suite au projet de l'usine de valorisation Voyageur et conclusion d'une entente visant à vendre une part importante des actifs de gaz naturel de la Société dans l'Ouest canadien, ce qui raffermira les bases établies par Suncor en vue d'assurer une croissance rentable à long terme.
- Le conseil d'administration de Suncor a approuvé une augmentation du dividende de 54% et le rachat d'actions ordinaires d'une valeur maximale de 2 G\$, ce qui consolide l'engagement de la Société de redistribuer des liquidités aux actionnaires.

Calgary (Alberta), le 29 avril 2013 – Suncor Énergie Inc. a inscrit un solide résultat opérationnel de 1,367 G\$ (0,90 \$ par action ordinaire) pour le premier trimestre de 2013, contre 1,318 G\$ (0,84 \$ par action ordinaire) pour le premier trimestre de 2012, ce qui confirme la valeur de son modèle intégré, une marge additionnelle par baril ayant été obtenue dans le secteur Raffinage et commercialisation par suite de l'accroissement des écarts de prix du pétrole brut de l'Ouest canadien. Les résultats financiers du trimestre ont été mis en valeur par la grande fiabilité des activités de valorisation et de raffinage *in*

situ de la Société, ce qui s'est traduit par une production record du secteur Sables pétrolifères et une rentabilité record pour le secteur Raffinage et commercialisation.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont établis à 2,284 G\$ (1,50 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2013, contre 2,415 G\$ (1,55 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2012. En plus des facteurs ayant participé au résultat opérationnel, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles du premier trimestre de 2013 ont subi l'influence d'une charge de 93 M\$ par suite de la suspension du projet de l'usine de valorisation Voyageur. Outre cette charge, Suncor a aussi fait l'acquisition de la quote-part de Total E&P Canada Ltd. (« Total E&P ») dans les frais de 90 M\$ liés à la suspension du projet, dont les coûts décaissés devraient totaliser 183 M\$.

Le résultat net s'est établi à 1,094 G\$ (0,72 \$ par action ordinaire) pour le premier trimestre de 2013, en comparaison d'un résultat net de 1,446 G\$ (0,93 \$ par action ordinaire) pour le premier trimestre de 2012. Outre les facteurs ayant participé au résultat opérationnel, la diminution du résultat net par rapport à celui du premier trimestre de 2012 s'explique par une perte de change après impôt de 146 M\$ à la réévaluation de la dette à long terme libellée en dollars américains et par une charge après impôt de 127 M\$ comptabilisée par suite de la suspension du projet de l'usine de valorisation Voyageur. Le rendement du capital investi (RCI) (sans les projets d'envergure en cours) s'est établi à 7,1 % pour la période de 12 mois close le 31 mars 2013, contre 14,7 % pour la période de 12 mois close le 31 mars 2012. Une perte de valeur après impôt de 1,487 G\$ liée au projet de l'usine de valorisation Voyageur comptabilisée au quatrième trimestre de 2012, qui s'ajoute à celle de 127 M\$ comptabilisée au premier trimestre de 2013, a eu une incidence d'environ 4 % sur le RCI.

« La force de notre modèle d'affaires intégré a permis à la Société d'obtenir d'excellents résultats en dépit du contexte défavorable aux prix du brut produit par le secteur Sables pétrolifères. Pour le trimestre, nos activités en aval ont largement absorbé l'incidence des faibles prix obtenus pour notre production du secteur Sables pétrolifères, a ajouté M. Williams. Nos raffineries ont démontré une grande fiabilité qui a contribué au résultat trimestriel record du secteur Raffinage et commercialisation, lequel se classe systématiquement au rang de leader nord-américain en termes de résultat par baril tiré de la capacité de raffinage de pétrole brut. »

Au premier trimestre de 2013, Suncor a fait l'acquisition de la participation de Total E&P dans Voyageur Upgrader Limited Partnership (« VULP ») pour un montant de 515 M\$ et a annoncé qu'elle ne donnerait pas suite au projet de l'usine de valorisation Voyageur. Par suite de cette transaction, Suncor détient le contrôle total sur les actifs du partenariat, qui comprennent des installations de mélange de bitume chaud et des réservoirs qui fourniront une souplesse accrue sur le plan de la logistique ainsi qu'une plus grande capacité de stockage afin de soutenir les activités en pleine expansion de son secteur Sables pétrolifères et de la composante médiane de son modèle d'affaires intégré.

Le 15 avril 2013, Suncor a annoncé qu'elle avait conclu une entente en vue de vendre une part importante de ses activités de gaz naturel dans l'Ouest canadien pour 1 G\$, sous réserve des ajustements de clôture en fonction des facteurs économiques, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013. La clôture de la transaction, qui devrait avoir lieu au cours du troisième trimestre de 2013, est assujettie à des conditions de clôture et à l'obtention des approbations réglementaires. La Société prévoit comptabiliser un profit à la clôture de cette transaction. Suncor conserve ses biens gaziers non conventionnels dans la région de Montney, en Colombie-Britannique, ainsi que ses actifs pétroliers non conventionnels dans la région de Wilson Creek, au centre de l'Alberta.

« Nous nous sommes engagés à appliquer une approche disciplinée en matière d'investissement et à privilégier des investissements qui dégagent des rendements élevés pour nos actionnaires, a déclaré

M. Williams. La décision concernant le projet de l'usine de valorisation Voyageur et la cession des actifs de gaz naturel vont dans le sens de cet engagement. »

Résultat opérationnel

La production totale en amont de Suncor a progressé pour s'établir à 596 100 bep/j au premier trimestre de 2013, en comparaison de 562 300 bep/j au premier trimestre de 2012. La production en amont de pétrole brut a progressé de 9 %, tandis que la production de gaz naturel a reculé de 18 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les volumes de production tirés du secteur Sables pétrolifères (à l'exclusion de la quote-part de Suncor dans la production de la coentreprise Syncrude) se sont chiffrés en moyenne à 357 800 b/j au premier trimestre de 2013, en comparaison de 305 700 b/j au premier trimestre de 2012. Cette hausse de la production du secteur Sables pétrolifères s'explique essentiellement par l'accroissement continu de la production de Firebag et de la fiabilité accrue des installations de valorisation au premier trimestre de 2013. La flexibilité du modèle d'affaires intégré de Suncor a été démontrée pendant le trimestre, car la Société a réacheminé davantage de bitume de Firebag vers ses installations de valorisation afin de compenser la diminution de la production des activités d'extraction attribuable aux travaux de maintenance non planifiés aux installations d'extraction. La Société a ainsi pu maximiser la rentabilité au cours d'une période durant laquelle les prix du bitume étaient bas.

Les charges opérationnelles décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères ont diminué au premier trimestre de 2013, passant de 38,10 \$ par baril au premier trimestre de 2012 à 34,80 \$ par baril en moyenne, en raison de l'accroissement des volumes de production. Les charges opérationnelles décaissées ont légèrement augmenté en raison des coûts accrus associés à la hausse de la production de Firebag, à l'intensification des activités attribuable aux actifs récemment mis en service et à la multiplication des travaux de maintenance non planifiés, principalement aux installations d'exploitation et d'extraction minières. Ces facteurs ont été en partie compensés par l'avantage net de l'augmentation des ventes d'électricité.

La quote-part de Suncor dans la production de la coentreprise Syncrude représente un volume de production moyen de 31 200 b/j pour le premier trimestre de 2013, en comparaison de 35 400 b/j pour le trimestre correspondant de 2012. La production de Syncrude a été moins élevée pour le trimestre en raison surtout de travaux de maintenance planifiés et non planifiés aux installations de valorisation et d'extraction. Les problèmes opérationnels avaient été résolus à la fin du trimestre.

La production du secteur Exploration et production s'est chiffrée à 207 100 bep/j au premier trimestre de 2013, en comparaison de 221 200 bep/j au premier trimestre de 2012. Cette baisse de la production est essentiellement attribuable aux travaux de maintenance des infrastructures sous-marines à Terra Nova effectués au cours du trimestre et aux baisses de production enregistrées par le secteur Amérique du Nord (activités terrestres). Les problèmes liés aux conduites d'écoulement à Terra Nova apparus à la suite du programme de maintenance à quai réalisé en 2012 ont été résolus au premier trimestre de 2013. À la fin du trimestre, par suite des travaux de restauration initialement prévus au troisième trimestre de 2013, la production avait repris aux trois centres de forage de Terra Nova.

Le rendement opérationnel du secteur Raffinage et commercialisation demeure élevé, contribuant au taux d'utilisation total des raffineries qui s'est établi à 96 % au premier trimestre de 2013, contre 92 % au premier trimestre de 2012. La production de pétrole brut des raffineries a totalisé en moyenne 443 000 b/j au premier trimestre de 2013, contre 419 800 b/j au premier trimestre de 2012.

Les activités de commercialisation et de négociation de l'énergie de Suncor continuent d'optimiser les marges réalisées sur les volumes produits à l'interne et les volumes achetés en mettant à profit une

logistique et des infrastructures à mi-parcours pour vendre ou acheter du pétrole brut sur des marchés plus favorables, ce qui s'est traduit par un résultat opérationnel de 78 M\$ pour le secteur Siège social, négociation de l'énergie et éliminations au premier trimestre de 2013.

Mise à jour concernant notre stratégie

Une approche rigoureuse en matière de capital est un facteur clé de la réussite de la stratégie de la Société. Cette dernière répartit ses dépenses d'investissement conformément à des objectifs précis. Elle est déterminée à assurer le maintien d'activités fiables et durables, à investir dans une croissance rentable et à procurer d'excellents rendements à ses actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions. Suncor a continué de redistribuer des liquidités aux actionnaires en versant des dividendes de 0,13 \$ par action ordinaire et en rachetant des actions d'une valeur de 405 M\$ au premier trimestre de 2013.

Conformément aux objectifs stratégiques de la Société et compte tenu de la force de son modèle d'affaires intégré qui permet d'obtenir des résultats financiers soutenus et qui s'améliorent sans cesse, le conseil d'administration de Suncor a approuvé après la fin du trimestre une hausse de 54 % de son dividende trimestriel, qui passera à 0,20 \$ par action ordinaire à compter du deuxième trimestre de 2013. La Société a aussi obtenu auprès des autorités de réglementation l'autorisation de racheter aux fins d'annulation pour un montant additionnel maximal de 2 G\$ de ses actions ordinaires, du 2 mai 2013 au 19 septembre 2013.

Investir dans l'intégration

Le modèle intégré de Suncor a permis à la Société, grâce à ses activités de raffinage, d'obtenir des prix fondés sur le prix du Brent pour la majeure partie de la production de son secteur Sables pétrolifères. Alors que la production en amont de Suncor ne cesse de s'accroître, l'amélioration de l'intégration des activités de la Société demeure essentielle afin d'optimiser la rentabilité au moyen de la croissance. Les programmes de dépenses d'investissement de la Société pour 2013 comprennent des projets visant à préparer la raffinerie de Montréal à recevoir et à traiter le pétrole brut provenant de l'intérieur du continent. Les travaux de construction de la voie ferroviaire pour permettre la réception du pétrole brut à la raffinerie de Montréal ont commencé au premier trimestre de 2013, et l'infrastructure devrait être achevée au quatrième trimestre de 2013.

Activités du secteur Sables pétrolifères

Des travaux mineurs de construction se sont poursuivis à la quatrième phase de Firebag en vue de compléter la mise en service de l'infrastructure au deuxième trimestre de 2013. L'accroissement constant de la production de bitume à Firebag s'est traduit par une hausse de 64 % de la production, qui est passée de 83 600 b/j au premier trimestre de 2012 à 137 000 b/j au premier trimestre de 2013. La Société prévoit que la production de bitume provenant de Firebag atteindra sa capacité nominale d'environ 180 000 b/j au début de 2014.

La Société se consacre à des projets d'optimisation des coûts qui favoriseront la croissance de diverses façons, notamment des projets de désengorgement au sein des activités du secteur Sables pétrolifères et des programmes de forage de puits intercalaires à Firebag. Un de ces projets est en cours aux installations de MacKay River afin d'accroître la capacité de production au deuxième semestre de 2014 et, ultimement, de réaliser pour ces installations une capacité totale de 38 000 b/j d'ici 2015.

Investir dans des activités fiables et durables demeure une priorité, comme en témoigne la construction d'actifs destinés à soutenir le processus de gestion des résidus (TRO^{MC}), les activités visant à réduire

la consommation d'eau douce, l'aménagement de plateformes de puits à Firebag et à MacKay River et les travaux de maintenance planifiés. Les travaux de maintenance planifiés à l'unité d'hydrogène de l'usine de valorisation 1 ont commencé au premier trimestre de 2013 et ont été suivis d'une révision à l'usine de valorisation 1 qui a commencé en avril 2013.

Les autres activités d'investissement comprennent des projets visant à accroître la capacité de transport et la souplesse commerciale par la construction d'infrastructures de stockage et d'infrastructures logistiques.

Les activités d'évaluation des futurs projets de croissance se poursuivent, notamment en ce qui a trait aux spécifications des plans techniques, en vue d'une décision d'autorisation des dépenses en 2014 pour le projet d'agrandissement de MacKay River, dont la capacité nominale devrait être de 20 000 b/j.

Coentreprises de Sables pétrolifères

Au premier trimestre de 2013, Suncor a annoncé que la Société ne donnerait pas suite au projet de l'usine de valorisation Voyageur. La décision découle d'un examen stratégique et économique entrepris en réaction à la détérioration des conditions du marché, qui ont remis en question la viabilité du projet sur le plan économique. Suncor a fait l'acquisition de la participation de Total E&P dans VULP pour un montant de 515 M\$ afin d'obtenir le contrôle total sur les actifs du partenariat, qui comprennent des installations de mélange de bitume chaud et des réservoirs qui fourniront une souplesse accrue sur le plan de la logistique ainsi qu'une plus grande capacité de stockage afin de soutenir les activités en pleine expansion de son secteur Sables pétrolifères et de la composante médiane de son modèle d'affaires intégré. La valeur comptable nette de ces actifs s'établissait à environ 800 M\$ au 31 mars 2013.

Par suite de cette décision, Suncor a comptabilisé en résultat une perte de valeur après impôt de 127 M\$, qui représente le coût prévu de la suspension du projet, y compris les coûts liés au démantèlement et à la remise en état du site Voyageur et aux annulations de contrats.

Suncor continue de travailler en étroite collaboration avec les copropriétaires à l'avancement des projets d'exploitation minière de Fort Hills et Joslyn. Le projet d'exploitation minière Fort Hills porte principalement sur la conception de plans techniques, la préparation du site et les activités liées à l'approvisionnement d'éléments à long délai de livraison en vue de l'obtention d'une décision concernant l'autorisation des dépenses attendue au deuxième semestre de 2013. La Société et les copropriétaires continuent de concentrer leurs efforts sur la conception technique et la préparation du site de la zone d'exploitation minière de Joslyn et comptent fournir plus de précisions en ce qui a trait au moment prévu de l'autorisation des dépenses dès qu'une date se précisera.

Exploration et production

Le 15 avril 2013, Suncor a annoncé qu'elle avait conclu une entente en vue de vendre une part importante de ses activités de gaz naturel dans l'Ouest canadien pour 1 G\$, sous réserve des ajustements de clôture en fonction des facteurs économiques, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013. La clôture de la transaction, qui devrait avoir lieu au cours du troisième trimestre de 2013, est assujettie à des conditions de clôture et à l'obtention des approbations réglementaires. La Société prévoit comptabiliser un profit à la clôture de cette transaction. Pour le premier trimestre de 2013, la production de ces actifs s'est établie à 45 200 bep/j, le gaz naturel représentant 90 % de cette production. Le résultat net et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de ces actifs se sont respectivement établis à environ 15 M\$ et 34 M\$ pour le premier trimestre de 2013. Cette transaction exclut la majeure partie des biens gaziers non conventionnels de Suncor dans la région de Montney,

en Colombie-Britannique, et de ses actifs pétroliers non conventionnels dans la région de Wilson Creek, au centre de l'Alberta.

Au premier trimestre de 2013, les activités de dépenses d'investissement ont porté principalement sur le projet de mise en valeur de la zone Golden Eagle et sur le projet Hebron, l'avancement de plusieurs projets d'extension des zones d'exploitation existantes, notamment Hibernia et White Rose, et les travaux continus de forage de prospection et de développement.

À Golden Eagle, la construction d'installations de surface et d'un treillis pour la plateforme d'exploitation se poursuit, et les premiers barils de pétrole sont attendus à la fin de 2014 ou au début de 2015. À Hebron, les travaux d'ingénierie détaillés et la construction de la structure gravitaire se sont poursuivis au premier trimestre de 2013, et les premiers barils de pétrole sont attendus en 2017. Les travaux d'ingénierie détaillés et les activités d'approvisionnement se sont poursuivis pour les projets d'extension sud d'Hibernia et de White Rose, tandis que des plans portant sur la poursuite de l'aménagement de ces zones sont actuellement en mise en œuvre.

Au premier trimestre de 2013, Suncor a mené à bien des négociations avec la société pétrolière nationale de la Lybie relativement à ses engagements de prospection aux termes des contrats d'exploration et de partage de la production. À l'issue de ces négociations, la Société s'est vue accorder un sursis afin de tenir compte de la période pour laquelle elle avait déclaré un cas de force majeure en raison de l'agitation politique et n'était pas en mesure d'honorer ses engagements de prospection. Le programme de forage de prospection de 2013 est actuellement mis en œuvre et le forage a repris à l'un des puits d'exploration au cours du premier trimestre de 2013.

Prévisions de la Société

Suncor a révisé certains éléments des prévisions qu'elle avait publiées en décembre 2012, et qui ont été révisées le 5 février 2013. Les principaux changements apportés aux prévisions de la Société comprennent ce qui suit :

- Une note explicative décrivant l'incidence de la vente envisagée de la majeure partie des activités gazières de Suncor dans l'Ouest canadien, laquelle devrait se traduire par une estimation révisée de 30 000 à 35 000 bep/j pour la production du secteur Amérique du Nord (activités terrestres) et une révision de la production totale prévue de 559 000 à 609 000 bep/j pour 2013, dans l'éventualité de la clôture de la transaction au troisième trimestre de 2013.
- La fourchette prévisionnelle de la charge d'impôt exigible a été ajustée pour passer de 1,300 G\$ – 1,500 G\$ à 1,500 G\$ – 1,700 G\$, en raison des prix de référence du Brent plus élevés que prévu au premier trimestre de 2013, ce qui se traduit par une charge d'impôt exigible estimative plus élevée dans le secteur International de la Société.
- La fourchette des intérêts capitalisés a été revue à la baisse, passant de 350 M\$ – 450 M\$ à 450 M\$ – 550 M\$, afin de tenir compte de la diminution du nombre de projets d'immobilisations admissibles par suite de la suspension du projet de l'usine de valorisation Voyageur.

Se reporter au site Web de la Société, à l'adresse www.suncor.com/guidance-fr, pour connaître les prévisions complètes de Suncor pour 2013.

Modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Après la clôture du premier trimestre de 2013, la Bourse de Toronto (« TSX ») a accepté la modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Suncor (« l'offre publique de rachat »), autorisant ainsi cette dernière à racheter, aux fins d'annulation, une tranche supplémentaire de ses actions ordinaires d'une valeur maximale de 2 G\$, entre le 2 mai 2013 et le 19 septembre 2013, par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York ou d'autres plateformes de négociation. Le nombre réel d'actions ordinaires qui seront rachetées aux termes de l'offre publique de rachat de même que le moment de ces rachats seront déterminés par la Société. Cette dernière pourrait demander l'autorisation d'achever le programme à une date ultérieure si elle n'effectue pas la totalité des rachats de 2 G\$ entre les dates fixées par l'autorisation de l'offre publique de rachat en vigueur. Suncor a racheté 1 G\$ de ses actions ordinaire aux termes de l'offre publique de rachat. Entre le 26 avril 2012 et le 26 avril 2013, Suncor a racheté 55 109 900 de ses actions ordinaires pour un montant de 1,693 M\$ aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes de l'offre publique de rachat, Suncor a convenu de ne pas racheter, entre le 20 septembre 2012 et le 19 septembre 2013, plus de 92 107 935 actions ordinaires, soit près de 6 % du flottant d'actions ordinaires émises et en circulation au 14 septembre 2012. La Société a l'intention de conclure, avec un courtier désigné, un plan de rachat prédéterminé permettant le rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat durant les périodes d'interdiction de négociation

Suncor est d'avis que, selon le cours de ses actions ordinaires et d'autres facteurs pertinents, le rachat de ses propres actions représente une occasion de placement intéressante qui sert au mieux les intérêts de la Société et de ses actionnaires.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat, la TSX a aussi autorisé Suncor à émettre à l'occasion des options de vente en faveur d'une institution financière canadienne. Les options émises dans le cadre de l'offre publique de rachat conféreront à l'acheteur, à la date d'expiration des options visées, le droit de vendre à Suncor un nombre établi d'actions ordinaires de Suncor aux fins d'annulation à un prix convenu à la date d'émission des options. Suncor recevra une prime pour chaque option émise. Le prix d'exercice que versera Suncor au moment de l'exercice d'une option ne dépassera pas le cours de marché applicable des actions ordinaires de Suncor le jour de l'émission de l'option, majoré du montant de la prime reçue par Suncor pour l'option. Le nombre d'options émises, de même que les prix d'exercice, les dates d'expiration et les primes de chaque option seront négociés par Suncor et l'institution financière, et ils seront assujettis aux limites de l'offre publique de rachat établies par la TSX. Toutes les options expireront au plus tard le 19 septembre 2013. Les actions ordinaires de Suncor visées par les options de vente doivent être achetées par l'intermédiaire de la TSX, conformément aux restrictions de négociation imposées par la TSX à l'égard des achats en vertu de l'offre publique de rachat.

Sous réserve de l'exemption au titre d'achat de bloc d'actions dont dispose Suncor pour les achats sur le marché libre courant en vertu de l'offre publique de rachat, Suncor et l'institution financière limiteront les achats quotidiens d'actions ordinaires de Suncor dans le cadre de l'offre publique de rachat et les activités liées aux options de vente à au plus 25 % (903 755 actions ordinaires) du volume moyen des transactions quotidiennes des actions ordinaires de Suncor à la TSX au cours de n'importe quel jour de bourse.

Mises on garde, hypothèses et facteurs de risque

Les rubriques « Mise à jour concernant notre stratégie » et « Prévisions de la Société » présentées précédemment renferment de l'information de nature prospective qui fait intervenir plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Suncor, notamment ceux énoncés ci-

dessous. Voir également la rubrique « Énoncés prospectifs » du rapport de gestion daté du 29 avril 2013 pour des informations complémentaires sur les autres risques et hypothèses sous-jacents aux présents énoncés prospectifs.

Les prévisions de Suncor sont fondées sur les hypothèses suivantes relativement aux prix du pétrole : pétrole brut West Texas Intermediate à Cushing de 85,00 \$ US le baril; Brent, Sullom Voe de 97,00 \$ US le baril; et Western Canadian Select à Hardisty de 65,00 \$ US le baril. En outre, les prévisions sont fondées sur l'hypothèse d'un prix du gaz naturel (AECO – C Spot) de 3,00 \$ CA par gigajoule et un taux de change (\$ US/\$ CA) de 0,97 \$. Les hypothèses ayant servi à l'établissement des perspectives de production du secteur Sables pétrolifères et de Syncrude pour 2013 incluent celles ayant trait aux initiatives de fiabilité et d'efficacité opérationnelle qui devraient réduire la maintenance non planifiée pour 2013. Les hypothèses ayant servi à l'établissement des perspectives de production des secteurs Côte Est du Canada et International pour 2013 incluent celles ayant trait au rendement des gisements, aux résultats de forage et à la fiabilité des installations. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les prévisions de Suncor pour 2013 incluent, sans toutefois s'y limiter, les suivantes :

- Approvisionnement en bitume. L'approvisionnement en bitume pourrait varier selon les travaux de maintenance non planifiés devant être effectués à l'égard du matériel minier et des usines d'extraction, la qualité du minerai de bitume,
- le stockage des résidus et le rendement des réservoirs *in situ*.
- Accessibilité de l'infrastructure. Un certain nombre de nouveaux projets d'infrastructure de stockage et de distribution sont en cours ou planifiés et devraient soutenir la croissance des activités du secteur Sables pétrolifères. Le moment de l'achèvement et de l'intégration de ces projets aux activités existantes, pour l'essentiel hors du contrôle direct de la Société, pourrait influencer sur la production.
- Le rendement des installations ou des plateformes de puits nouvellement mises en service. Les taux de production à la suite du démarrage de nouveaux équipements sont difficiles à prévoir et susceptibles d'être touchés par des travaux de maintenance non planifiés. Les taux de production de pétrole brut synthétique peu sulfureux du secteur Sables pétrolifères sont tributaires de la réussite de l'exploitation des unités d'hydrogène et d'hydrotraitement. Les taux de production de bitume sont tributaires de la réussite de l'accroissement de la production à la quatrième phase de Firebag.
- Les travaux de maintenance non planifiés. Les estimations de production sont susceptibles d'être touchées si des travaux non planifiés sont nécessaires – mines, installations de production, usines de valorisation, installations de traitement *in situ*, raffineries, installations de traitement du gaz naturel, pipelines ou actifs extracôtiers.
- Les travaux de maintenance planifiés. La production prévue, y compris la composition des produits, pourrait être défavorablement atteinte si les travaux de maintenance planifiés étaient touchés par des imprévus.
- Le prix des marchandises. Une baisse du prix des marchandises pourrait nous forcer à revoir à la baisse nos prévisions de production ou nos projets de dépenses d'investissement.
- Les activités menées à l'étranger. Les activités que Suncor exerce à l'étranger ainsi que les actifs utilisés pour les besoins de ces activités sont exposés à des risques d'ordre politique, économique et socio-économique.

Mesures financières hors PCGR

Sauf indication contraire, toute l'information financière a été établie conformément aux Normes internationales d'information financières (les « IFRS ») et plus précisément à la Norme comptable internationale 34, « Information financière intermédiaire » (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board. Certaines mesures financières contenues dans le présent communiqué, à savoir le résultat opérationnel, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, le rendement du capital investi (le « RCI ») et les charges opérationnelles décaissées du secteur Sables pétrolifères, ne sont pas prescrites par les PCGR. Le résultat opérationnel et les charges opérationnelles décaissées du secteur Sables pétrolifères sont définis dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du Rapport de gestion et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR respectivement à la rubrique « Information financière consolidée » et « Résultats sectoriels et analyse - Sables pétrolifères » du Rapport de gestion. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et le RCI sont définis et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du Rapport de gestion.

Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures financières hors PCGR ont été incluses parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, l'endettement et la liquidité et elles ne doivent pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Mise en garde – renseignements de nature prospective

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs et d'autres informations qui reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que nous avons formulées à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevance applicables et les lois fiscales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités réglementaires et des tiers. Tous les énoncés et les autres informations traitant de prévisions ou de projections au sujet de l'avenir ainsi que les autres énoncés et renseignements au sujet de la stratégie de croissance de Suncor, de ses prévisions courantes et futures en matière de dépenses, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend à », « prévisions », « planifie », « perspectives », « continue », « cible », « pourrait », « potentiellement » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué font référence aux prévisions et aux plans suivants : les actifs de VULP, incluant des installations de mélange et de mise en réservoir du bitume chaud, qui permettront d'accroître la souplesse logistique et la capacité de stockage afin de soutenir les activités en pleine expansion du secteur Sables pétrolifères de la Société et de la composante médiane de son modèle d'affaires intégré; l'entente portant sur la vente de la majeure partie des activités liées au gaz naturel menées par Suncor dans l'Ouest canadien pour 1 milliard \$, qui devrait se conclure au cours du troisième trimestre de 2013 et pour laquelle la Société prévoit comptabiliser un profit; les plans de dépenses en immobilisations de la Société pour 2013 comprenant des projets visant à préparer la raffinerie de Montréal à recevoir et à traiter du pétrole brut provenant de l'intérieur des terres; les travaux de construction visant à permettre le transport ferroviaire du pétrole brut provenant de l'intérieur des terres vers la raffinerie de Montréal qui seront terminés au quatrième trimestre de 2013; la production de bitume de Firebag qui devrait atteindre environ 180 000 b/j au début de 2014; l'accroissement de la production et l'agrandissement prévus des installations de MacKay River; la charge comptabilisée à l'égard du projet de l'usine de valorisation Voyageur; la décision prévue concernant le projet Fort Hills; le projet Golden Eagle qui devrait produire ses premiers barils de pétrole à la fin de 2014 ou au début de 2015; et le projet Hebron qui devrait produire ses premiers barils de pétrole en 2017.

Les énoncés et les renseignements prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

Les autres risques, incertitudes et facteurs susceptibles d'influencer les résultats financiers et opérationnels de tous les secteurs et activités de Suncor sont, entre autres, les suivants : les changements dans la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales touchant notamment le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et les projets réglementaires; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les pouvoirs publics en matière d'imposition ou les modifications apportées aux frais et aux redevances, et les modifications aux règlements dans le domaine de l'environnement et d'autres domaines; la capacité et la volonté des parties avec qui Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations à l'égard de la Société; la survenance d'imprévus, tels que des incendies, pannes de matériel et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; les risques d'atteintes à la sécurité des systèmes informatiques de Suncor par suite d'attaques de pirates informatiques ou de cyberterroristes et la non-disponibilité ou l'incapacité des systèmes de fonctionner comme prévu par suite de telles infractions; notre capacité de découvrir et de mettre en valeur de nouvelles réserves pétrolières et gazières de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; le succès des initiatives de gestion du risque déployées par la Société à l'aide d'actifs et de passifs dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures; les risques et les incertitudes associés à la clôture d'une transaction d'achat ou de cession d'actifs pétroliers ou gaziers, notamment en ce qui a trait à la contrepartie à verser ou à recevoir pour cette transaction, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun et à obtenir toute autorisation requise et habituelle pour ce type de transaction des autorités de réglementation ou de tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le commencement ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous ces facteurs importants ne sont pas exhaustifs.

Le Rapport de gestion et la notice annuelle de Suncor sur formulaire 40-F datée du 1^{er} mars 2013, le rapport annuel aux actionnaires et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, en faisant la demande par courriel à info@suncor.com ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au www.sedar.com ou EDGAR au www.sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils d'équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1

Suncor Énergie Inc. est la plus importante société énergétique du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque

Petro-Canada. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor Énergie visitez notre site Web à suncor.com, suivez-nous sur Twitter [@SuncorEnergy](https://twitter.com/SuncorEnergy) ou consultez notre blogue [FSP](#).

Demandes des médias :

403-296-4000

media@suncor.com

Demandes des investisseurs :

800-558-9071

invest@suncor.com